État des recettes et des dépenses de l'Observatoire européen des drogrues et des toxicomanies pour l'exercice 2000

(2000/618/CE)

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

ÉTAT DES RECETTES

Récapitulation

Titre Chapitre	Intitulé	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
1	**SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**			
1 0	SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE	8 250 000	8 250 000	7 600 000,—
	Total du titre 1	**8 250 000**	**8 250 000**	**7 600 000,—**
2	**AUTRES SUBVENTIONS**			
2 0	AUTRES SUBVENTIONS	—	255 600	91 845,—
	Total du titre 2	**—**	**255 600**	**91 845,—**
3	**RECETTES PROVENANT DE SERVICES RENDUS PAR L'OBSERVATOIRE**			
3 0	RECETTES PROVENANT DE SERVICES RENDUS PAR L'OBSERVATOIRE	p.m.	—	0,—
	Total du titre 3	**p.m.**	**—**	**0,—**
	TOTAL GÉNÉRAL	**8 250 000**	**8 505 600**	**7 691 845,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 1

SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

CHAPITRE 1 0 — SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Article Poste	Intitulé	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
	CHAPITRE 1 0	8 250 000	8 250 000	7 600 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 0	8 250 000	8 250 000	7 600 000,—
	Total du titre 1	**8 250 000**	**8 250 000**	**7 600 000,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 1

SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

CHAPITRE 1 0 — SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
8 250 000	8 250 000	7 600 000,—

Commentaires

Règlement (CEE) n°302/93 du Conseil du 8 février 1993 portant création de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (JO L 36 du 12.2.1993, p. 1).

Le budget doit être équilibré en recettes et en dépenses.

Les recettes de l'observatoire comprennent, sans préjudice d'autres ressources, une subvention de la Communauté inscrite sur une ligne spécifique du budget général des Communautés européennes (section « Commission »).

TITRE 2

AUTRES SUBVENTIONS

CHAPITRE 2 0 — AUTRES SUBVENTIONS

Article Poste	Intitulé	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
	CHAPITRE 2 0	—	255 600	91 845,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 0	—	255 600	91 845,—
	Total du titre 2	**—**	**255 600**	**91 845,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 2

AUTRES SUBVENTIONS

CHAPITRE 2 0 — AUTRES SUBVENTIONS

Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
—	255 600	91 845,—

Commentaires

Autres subventions.

TITRE 3

RECETTES PROVENANT DE SERVICES RENDUS PAR L'OBSERVATOIRE

CHAPITRE 3 0 — RECETTES PROVENANT DE SERVICES RENDUS PAR L'OBSERVATOIRE

Article Poste	Intitulé	Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
	CHAPITRE 3 0	p.m.	—	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 3 0	p.m.	—	0,—
	Total du titre 3	**p.m.**	**—**	**0,—**
	TOTAL GÉNÉRAL	**8 250 000**	**8 505 600**	**7 691 845,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 3

RECETTES PROVENANT DE SERVICES RENDUS PAR L'OBSERVATOIRE

CHAPITRE 3 0 — RECETTES PROVENANT DE SERVICES RENDUS PAR L'OBSERVATOIRE

Exercice 2000	Exercice 1999	Exercice 1998
p.m.	—	0,—

Commentaires

Recettes provenant de services rendus contre paiement.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

ÉTAT DES DÉPENSES

Récapitulation générale des crédits (2000 et 1999) et de l'exécution (1998)

Titre Chapitre	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
1	**DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'OEDT**			
1 1	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	3 777 000	3 376 000	2 875 500,—
1 3	MISSIONS ET DÉPLACEMENTS	230 000	200 000	205 000,—
1 4	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL	12 500	11 500	16 500,—
1 5	ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET EXPERTS	35 000	35 000	20 000,—
1 6	SERVICE SOCIAL	6 000	30 000	28 000,—
1 7	FRAIS DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION	4 500	7 500	10 000,—
1 8	STAGIAIRES	p.m.	p.m.	0,—
1 9	PENSIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPART	p.m.	p.m.	0,—
	Total du titre 1	**4 065 000**	**3 660 000**	**3 155 000,—**
2	**IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT**			
2 0	INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	175 000	115 500	246 000,—
2 1	INFORMATIQUE	—	120 000	70 000,—
2 2	BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	250 000	286 000	308 000,—
2 3	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	113 000	102 000	181 000,—
2 4	AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	127 000	106 500	150 000,—
2 5	RÉUNIONS STATUTAIRES	170 000	185 000	290 000,—
	Total du titre 2	**835 000**	**915 000**	**1 245 000,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

ÉTAT DES DÉPENSES

Récapitulation générale des crédits (2000 et 1999) et de l'exécution (1998) *(suite)*

Titre Chapitre	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
3	**DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE PAR L'INSTITUTION DE MISSIONS SPÉCIFIQUES**			
3 0	FRAIS DE RÉUNIONS ET CONVOCATIONS	235 000	350 000	341 845,—
3 1	ÉTUDES, ENQUÊTES ET CONSULTATIONS	470 000	735 000	772 000,—
3 4	PUBLICATIONS	725 000	740 000	968 000,—
3 5	SUPPORT AU RÉSEAU EUROPÉEN DES CENTRES D'OBSERVATION DES DROGUES ET TOXICOMANIES (REITOX)	1 720 000	1 790 000	1 210 000,—
	Total du titre 3	**3 150 000**	**3 615 000**	**3 291 845,—**
4	**AUTRES SUBVENTIONS**			
4 1	PHARE	p.m.	—	0,—
4 2	SUBVENTION DE LA DG XII	p.m.	255 600	0,—
4 3	AUTRES SUBVENTIONS	p.m.	—	0,—
	Total du titre 4	**p.m.**	**255 600**	**0,—**
10	**AUTRES DÉPENSES**			
10 1	AUTRES DÉPENSES	p.m.	p.m.	0,—
	Total du titre 10	**p.m.**	**p.m.**	**0,—**
	TOTAL GÉNÉRAL	**8 050 000**	**8 445 600**	**7 691 845,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 1

DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'OEDT

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
	CHAPITRE 1 1			
1 1 0	***Fonctionnaires et agents temporaires occupant un poste prévu au tableau des effectifs***			
1 1 0 0	Traitement de base	2 635 000	2 287 500	1 823 360,—
1 1 0 1	Allocations familiales	267 000	240 000	217 648,—
1 1 0 2	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	350 000	300 000	238 033,—
1 1 0 3	Indemnités forfaitaires	13 000	13 000	14 000,—
	Total de l'article 1 1 0	3 265 000	2 840 500	2 293 041,—
1 1 1	***Autres agents***			
1 1 1 0	Agents auxiliaires	205 000	295 000	140 000,—
1 1 1 1	Interprètes auxiliaires	—	—	0,—
1 1 1 2	Agents locaux	320 000	220 000	197 000,—
1 1 1 4	Conseillers spéciaux	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 1 1	525 000	515 000	337 000,—
1 1 2	***Perfectionnement professionnel du personnel, cours de langue, recyclage et information du personnel***			
1 1 2 0	Perfectionnement professionnel du personnel, cours de langues, recyclage et information du personnel	30 000	5 000	46 000,—
	Total de l'article 1 1 2	30 000	5 000	46 000,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
1 1 3	***Couverture des risques de maladie et d'accident et de maladie professionnelle et couverture du risque de chômage et maintien des droits à pension***			
1 1 3 0	Couverture des risques de maladie	90 000	82 000	67 000,—
1 1 3 1	Couverture des risques d'accident et de maladie professionnelle	20 000	18 000	16 000,—
1 1 3 2	Couverture des risques de chômage des agents temporaires	21 000	18 000	16 000,—
1 1 3 3	Constitution ou maintien des droits à pension pour les agents temporaires	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 1 3	131 000	118 000	99 000,—
1 1 4	***Allocations et indemnités diverses***			
1 1 4 0	Allocation à la naissance et en cas de décès	500	1 000	1 000,—
1 1 4 1	Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine	60 000	52 500	53 000,—
1 1 4 2	Indemnités de logement et de transport	p.m.	p.m.	0,—
1 1 4 3	Indemnités forfaitaires de fonctions	p.m.	p.m.	0,—
1 1 4 4	Indemnités forfaitaires de déplacement	p.m.	p.m.	0,—
1 1 4 5	Indemnité spéciale pour les comptables et régisseurs d'avances	1 500	2 000	2 000,—
1 1 4 7	Indemnités pour service continu ou par tours et pour astreinte sur le site et/ou à domicile	p.m.	p.m.	0,—
1 1 4 9	Autres indemnités et remboursements	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 1 4	62 000	55 500	56 000,—
1 1 5	***Heures supplémentaires***	p.m.	p.m.	0,—
1 1 7	***Prestations d'appoint***			
1 1 7 1	Interprètes *free-lance*	p.m.	p.m.	0,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
1 1 7	*(suite)*			
1 1 7 4	Correcteurs *free-lance*	p.m.	p.m.	0,—
1 1 7 5	Personnel de l'agence	20 000	22 500	15 000,—
1 1 7 6	Prestations d'appoint	p.m.	p.m.	0,—
1 1 7 7	Autres prestations	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 1 7	20 000	22 500	15 000,—
1 1 8	***Indemnités et frais relatifs à l'entrée en fonction, à la cessation des fonctions et aux mutations***			
1 1 8 0	Frais divers de recrutement	5 000	31 500	25 000,—
1 1 8 1	Frais de voyage (y compris ceux des membres de la famille)	5 000	13 000	20 000,—
1 1 8 2	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	50 000	15 000	50 000,—
1 1 8 3	Frais de déménagement	30 000	35 000	65 000,—
1 1 8 4	Indemnités journalières temporaires	34 000	25 000	50 000,—
	Total de l'article 1 1 8	124 000	119 500	210 000,—
1 1 9	***Adaptation des rémunérations des fonctionnaires et autres agents***			
1 1 9 0	Coefficients correcteurs	– 380 000	– 300 000	– 180 541,—
1 1 9 1	Crédit provisionnel	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 1 9	– 380 000	– 300 000	– 180 541,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 1	3 777 000	3 376 000	2 875 500,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 3 — MISSIONS ET DÉPLACEMENTS

CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL

CHAPITRE 1 5 — ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET EXPERTS

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
	CHAPITRE 1 3			
1 3 0	***Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires***	230 000	200 000	205 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 3	230 000	200 000	205 000,—
	CHAPITRE 1 4			
1 4 0	***Restaurants et cantines***			
1 4 0 0	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines	5 000	4 000	7 500,—
1 4 0 1	Frais de transformation courante et de renouvellement courant des installations des restaurants et cantines	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 4 0	5 000	4 000	7 500,—
1 4 1	***Service médical***	7 500	7 500	9 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 4	12 500	11 500	16 500,—
	CHAPITRE 1 5			
1 5 2	***Mobilité de personnel entre les Communautés et les secteurs public et privé***			
1 5 2 0	Fonctionnaires nationaux, internationaux et agents du secteur privé affectés temporairement dans les services de l'institution	35 000	35 000	20 000,—
1 5 2 1	Fonctionnaires de l'institution affectés temporairement dans les administrations nationales, des organisations internationales ou dans des institutions ou entreprises publiques ou privées	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 1 5 2	35 000	35 000	20 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 5	35 000	35 000	20 000,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 6 — SERVICE SOCIAL

CHAPITRE 1 7 — FRAIS DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION

CHAPITRE 1 8 — STAGIAIRES

CHAPITRE 1 9 — PENSIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPART

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
	CHAPITRE 1 6			
1 6 0	***Secours extraordinaires***	p.m.	p.m.	0,—
1 6 1	***Relations sociales au sein du personnel***	3 000	5 000	6 000,—
1 6 2	***Autres interventions sociales***	p.m.	p.m.	0,—
1 6 3	***Centre de la petite enfance et autres crèches et garderies***	3 000	5 000	3 500,—
1 6 4	***Indemnités scolaires complémentaires***	p.m.	20 000	18 500,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 6	6 000	30 000	28 000,—
	CHAPITRE 1 7			
1 7 0	***Frais de réception et de représentation***	4 500	7 500	10 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 7	4 500	7 500	10 000,—
	CHAPITRE 1 8	p.m.	p.m.	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 8	p.m.	p.m.	0,—
	CHAPITRE 1 9	p.m.	p.m.	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 1 9	p.m.	p.m.	0,—
	Total du titre 1	**4 065 000**	**3 660 000**	**3 155 000,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 1

DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À L'OEDT

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ

1 1 0 Fonctionnaires et agents temporaires occupant un poste prévu au tableau des effectifs

1 1 0 0 Traitement de base

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
2 635 000	2 287 500	1 823 360,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 62, 67 et 68 ainsi que la section I de son annexe VII.

1 1 0 1 Allocations familiales

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
267 000	240 000	217 648,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les allocations de foyer, pour enfants à charge et scolaires, des fonctionnaires permanents et agents temporaires.

1 1 0 2 Indemnités de dépaysement et d'expatriation

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
350 000	300 000	238 033,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 62 et 69 et l'article 4 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité de dépaysement et d'expatriation des fonctionnaires permanents et agents temporaires.

1 1 0 3 Indemnités forfaitaires

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
13 000	13 000	14 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'article 4 *bis* de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité de secrétariat des fonctionnaires, agents temporaires et agents auxiliaires de catégorie C affectés à un emploi de sténodactylographe ou dactylographe, télexiste, typiste, secrétaire de direction ou secrétaire principale.

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 1 Autres agents

1 1 1 0 Agents auxiliaires

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
205 000	295 000	140 000,—

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment son article 3 et son titre III.

1 1 1 1 Interprètes auxiliaires

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
—	—	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir la rémunération ainsi que la quote-part patronale dans le régime de sécurité sociale des interprètes auxiliaires.

1 1 1 2 Agents locaux

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
320 000	220 000	197 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la rémunération (y compris les heures supplémentaires) ainsi que la quote-part patronale dans le régime de sécurité sociale des agents locaux.

1 1 1 4 Conseillers spéciaux

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Le recours à des conseillers spéciaux permettra à l'OEDT de faire face à des besoins ponctuels auxquels il ne pourrait répondre soit en raison de l'urgence, soit par manque de ressources.

1 1 2 Perfectionnement professionnel du personnel, cours de langue, recyclage et information du personnel

1 1 2 0 Perfectionnement professionnel du personnel, cours de langues, recyclage et information du personnel

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
30 000	5 000	46 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 24, troisième alinéa.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 2 *(suite)*

1 1 2 0 *(suite)*

Ce crédit est destiné à couvrir l'organisation des cours de langues, des séances d'information à l'entrée en fonction, des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles, le recyclage professionnel, l'information sur les méthodes modernes, des séminaires, etc.

Il couvre également les dépenses résultant de l'achat du matériel et de la documentation nécessaires ainsi que du recours à des experts en méthodes d'organisation.

1 1 3 ***Couverture des risques de maladie et d'accident et de maladie professionnelle et couverture du risque de chômage et maintien des droits à pension***

1 1 3 0 Couverture des risques de maladie

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
90 000	82 000	67 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 72.

Réglementation relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 23.

Ce crédit est destiné à couvrir la quote-part patronale (3,5 % du traitement de base); la contribution des agents s'élève à 1,7 % du traitement de base.

1 1 3 1 Couverture des risques d'accident et de maladie professionnelle

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
20 000	18 000	16 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 73.

Ce crédit est destiné à couvrir :

— la quote-part patronale de l'assurance contre les risques de maladie professionnelle et d'accident (0,77 % du traitement de base),

— un supplément de 2 % est appliqué aux crédits ainsi calculés (portant le taux à 0,7854 %) pour couvrir les dépenses en cas de non-intervention de l'assurance (article 73 du statut).

1 1 3 2 Couverture des risques de chômage des agents temporaires

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
21 000	18 000	16 000,—

Commentaires

Règlement (CECA, CEE, Euratom) n° 2799/85 du Conseil du 27 septembre 1985 modifiant le statut des fonctionnaires des Communautés européennes ainsi que le régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (JO L 265 du 8.10.1985, p. 1).

Ce crédit est destiné à couvrir le risque de chômage des agents temporaires.

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 3 *(suite)*

1 1 3 3 Constitution ou maintien des droits à pension pour les agents temporaires

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment son article 42.

Ce poste est destiné à couvrir les versements à effectuer par l'OEDT en faveur des agents temporaires afin de constituer ou de maintenir leurs droits à pension dans leur pays d'origine.

1 1 4 ***Allocations et indemnités diverses***

1 1 4 0 Allocation à la naissance et en cas de décès

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
500	1 000	1 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 70, 74 et 75.

Ce crédit est destiné à couvrir :

— l'allocation de naissance : 8 000 francs belges

et, en cas de décès d'un fonctionnaire :

— la rémunération globale du défunt jusqu'à la fin du troisième mois qui suit celui du décès,

— les frais de transport du corps jusqu'au lieu d'origine du défunt.

1 1 4 1 Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
60 000	52 500	53 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'article 8 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir le paiement forfaitaire des frais de voyage pour le fonctionnaire ou l'agent temporaire, pour son conjoint et pour les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine, dans les conditions suivantes :

— une fois par année civile si la distance en chemin de fer est supérieure à 50 et inférieure à 725 kilomètres,

— deux fois par année civile si la distance en chemin de fer est d'au moins 725 kilomètres.

1 1 4 2 Indemnités de logement et de transport

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 14 *bis* et 14 *ter* de son annexe VII.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 4 *(suite)*

1 1 4 2 *(suite)*

Règlement nº 6/66/Euratom, 121/66/CEE des Conseils du 28 juillet 1966 portant fixation de la liste des lieux où une indemnité de logement peut être accordée ainsi que du montant maximal et des modalités d'attribution de cette indemnité (JO 150 du 12.8.1966, p. 2749/66).

Règlement nº 7/66/Euratom, 122/66/CEE des Conseils du 28 juillet 1966 portant fixation de la liste des lieux où une indemnité de transport peut être accordée, ainsi que du montant maximal et des modalités d'attribution de cette indemnité (JO 150 du 12.8.1966, p. 2751/66).

Ce poste est destiné à couvrir l'indemnité de logement et/ou de transport pour les fonctionnaires affectés dans un lieu où les conditions sont reconnues particulièrement difficiles et/ou onéreuses tel qu'Ispra ou encore d'autres sites où sont établis des bureaux de la Communauté (notamment Paris, Londres, Madrid, Rome, Copenhague, Athènes).

1 1 4 3 Indemnités forfaitaires de fonctions

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'article 14 de son annexe VII.

Ce poste est destiné à couvrir l'indemnité forfaitaire de fonctions pour les fonctionnaires (chefs de cabinet, de délégation et adjoints) appelés à engager régulièrement des frais de représentation en fonction de la nature des tâches qui leur sont confiées.

I1 couvre également une partie des frais de loyer pour les fonctionnaires affectés dans les bureaux dans la Communauté.

1 1 4 4 Indemnités forfaitaires de déplacement

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'article 15 de son annexe VII.

Ce poste est destiné à couvrir l'indemnité de déplacement ne pouvant pas excéder 3 000 francs belges par mois, dont bénéficient :

— les fonctionnaires de grades A 1 et A 2 qui ne disposent pas de voiture de service,

— les fonctionnaires d'autres grades auxquels leurs fonctions imposent de constants déplacements qu'ils sont autorisés à effectuer avec leur voiture privée.

Cette indemnité constitue le remboursement forfaitaire des frais de déplacement à l'intérieur du périmètre de la ville d'affectation.

1 1 4 5 Indemnité spéciale pour les comptables et régisseurs d'avances

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
1 500	2 000	2 000,—

Commentaires

Règlement financier du 21 décembre 1977 applicable au budget général des Communautés européennes (JO L 356 du 31.12.1977, p. 1), modifié en dernier lieu par le règlement (CE, CECA, Euratom) nº 2779/98 (JO L 347 du 23.12.1998, p. 3), et notamment son article 75, paragraphe 4.

Ce crédit est destiné à couvrir l'indemnité spéciale accordée aux fonctionnaires ayant la qualité de comptable, de comptable subordonné ou de régisseur d'avances.

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 4 *(suite)*

1 1 4 7 Indemnités pour service continu ou par tours et pour astreinte sur le site et/ou à domicile

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 56 *bis* et 56 *ter*.

Ce poste est destiné à couvrir les indemnités pour service continu ou par tours ou par astreinte sur le site et à domicile.

1 1 4 9 Autres indemnités et remboursements

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, et notamment son article 95.

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 34.

Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes, et notamment son article 47.

Ce poste est destiné à couvrir :

— l'indemnité compensatrice allouée au fonctionnaire de la CECA dont la rémunération nette a subi une diminution,

— l'indemnité de licenciement pour un fonctionnaire stagiaire licencié en cas d'inaptitude manifeste,

— le remboursement des dépenses relatives à la sécurité des logements des fonctionnaires affectés dans les délégations et les bureaux dans la Communauté,

— le rachat des droits à pension des anciens agents auxiliaires nommés agents temporaires ou fonctionnaires.

1 1 5 ***Heures supplémentaires***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 56 et son annexe VI.

Cet article est destiné à couvrir les indemnités forfaitaires et les rétributions aux taux horaires concernant les heures prestées par les fonctionnaires et agents auxiliaires des catégories C et D ainsi que par les agents locaux et qui n'ont pas pu être compensées, selon les modalités prévues, par du temps libre.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 7 Prestations d'appoint

1 1 7 1 Interprètes *free-lance*

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir la rétribution des interprètes *free-lance* engagés pour permettre à l'OEDT d'assurer l'interprétariat de conférences ponctuelles, dans le cas où la Commission ne serait pas en mesure de mettre à sa disposition des ressources d'interprétariat.

La rétribution comporte, outre la rémunération, les cotisations à un régime de prévoyance décès et à une assurance maladie-accident-décès, le remboursement, pour les interprètes *free-lance* n'ayant pas leur domicile professionnel au lieu d'affectation, des frais de déplacement ainsi que le paiement d'indemnités forfaitaires de voyage.

1 1 7 4 Correcteurs *free-lance*

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les prestations des correcteurs *free-lance* afin d'assurer l'exécution des travaux qui ne peuvent pas être assurés par les seuls fonctionnaires de la Commission. Il couvre également les frais d'assurance et de déplacement des correcteurs *free-lance*.

1 1 7 5 Personnel de l'agence

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
20 000	22 500	15 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le recours au personnel (intérimaire) de l'agence, essentiellement des dactylographes et des standardistes. Le recours à des intérimaires est utile dans la mesure où certains services peuvent souhaiter adapter aux besoins ponctuels les périodes des prestations de services intérimaires.

1 1 7 6 Prestations d'appoint

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les dépenses afférentes aux prestations de traduction indépendantes et intérimaires ou à des travaux de dactylographie et autres confiés à l'extérieur par l'OEDT.

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 7 *(suite)*

1 1 7 7 Autres prestations

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir :

— le recours à du personnel intérimaire pour les restaurants et économats,

— le recours à du personnel intérimaire pour les garderies,

— le recours à un technicien de conférence pour les réunions nécessitant de l'interprétation,

— pour autant qu'ils ne peuvent pas être exécutés dans les propres services de l'OEDT, les travaux de reproduction à confier à l'extérieur.

1 1 8 ***Indemnités et frais relatifs à l'entrée en fonction, à la cessation des fonctions et aux mutations***

1 1 8 0 Frais divers de recrutement

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
5 000	31 500	25 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 27 à 31 et 33 et son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses occasionnées par les procédures de recrutement, et notamment l'organisation de divers concours.

1 1 8 1 Frais de voyage (y compris ceux des membres de la famille)

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
5 000	13 000	20 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 7 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage dus aux agents (membres de la famille compris) à l'occasion de leur entrée en fonction ou de leur départ.

1 1 8 2 Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
50 000	15 000	50 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités d'installation dues aux agents tenus de changer de résidence après leur entrée en fonction ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions suivie d'une réinstallation dans une autre localité.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 1 — PERSONNEL EN ACTIVITÉ *(suite)*

1 1 8 *(suite)*

1 1 8 3 Frais de déménagement

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
30 000	35 000	65 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 9 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement dus aux agents tenus de changer de résidence après leur entrée en fonction ou lors de leur affectation à un nouveau lieu de service ainsi que lors de la cessation définitive des fonctions suivie d'une réinstallation dans une autre localité.

1 1 8 4 Indemnités journalières temporaires

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
34 000	25 000	50 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 20 et 71 et l'article 9 de son annexe VII.

Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités journalières dues aux agents en mesure de justifier un changement de résidence après leur entrée en fonction (y compris en cas de mutation).

1 1 9 ***Adaptation des rémunérations des fonctionnaires et autres agents***

1 1 9 0 Coefficients correcteurs

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
– 380 000	– 300 000	– 180 541,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 64 et 65.

Ce poste est destiné à couvrir les incidences des coefficients correcteurs applicables à la rémunération des fonctionnaires et des agents auxiliaires ainsi qu'aux heures supplémentaires.

1 1 9 1 Crédit provisionnel

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 65.

Ce poste est destiné à couvrir les coûts des ajustements aux rémunérations approuvées par le Conseil pendant l'année budgétaire.

CHAPITRE 1 3 — MISSIONS ET DÉPLACEMENTS

1 3 0 Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
230 000	200 000	205 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de transport, les paiements des indemnités journalières de mission ainsi que les frais accessoires ou exceptionnels exposés pour l'exécution d'une mission par le personnel statutaire dans l'intérêt du service, selon les dispositions du statut des fonctionnaires des Communautés européennes.

CHAPITRE 1 4 — INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIOMÉDICAL

1 4 0 Restaurants et cantines

1 4 0 0 Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
5 000	4 000	7 500,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines, notamment les contrats d'entretien des installations.

1 4 0 1 Frais de transformation courante et de renouvellement courant des installations des restaurants et cantines

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les frais de transformation et de renouvellement courants du matériel et l'achat des nouveaux équipements.

1 4 1 Service médical

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
7 500	7 500	9 000,—

Commentaires

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son article 59 et l'article 8 de son annexe II.

Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des visites médicales annuelles.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 5 — ÉCHANGE DE FONCTIONNAIRES ET EXPERTS

1 5 2 Mobilité de personnel entre les Communautés et les secteurs public et privé

1 5 2 0 Fonctionnaires nationaux, internationaux et agents du secteur privé affectés temporairement dans les services de l'institution

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
35 000	35 000	20 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire dans les services de l'OEDT des fonctionnaires d'États membres et d'autres experts ou à la consultation de courte durée, notamment pour intensifier la coopération avec les observatoires nationaux.

1 5 2 1 Fonctionnaires de l'institution affectés temporairement dans les administrations nationales, des organisations internationales ou dans des institutions ou entreprises publiques ou privées

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les dépenses relatives au détachement ou à l'affectation temporaire des fonctionnaires de l'OEDT dans les services nationaux ou internationaux.

CHAPITRE 1 6 — SERVICE SOCIAL

1 6 0 Secours extraordinaires

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir des secours en espèces qui peuvent être accordés à un fonctionnaire, un ancien fonctionnaire ou des ayants droit d'un fonctionnaire décédé, se trouvant dans une situation difficile (lorsqu'il est impossible de leur accorder un prêt ou une avance sur salaire vu leur situation financière).

1 6 1 Relations sociales au sein du personnel

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
3 000	5 000	6 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir :

— les animations socioculturelles,

— les médailles « 20 ans de service »,

— les subventions aux cercles sportifs et culturels,

— les subventions aux cercles de famille (aide à l'intégration des familles des nouveaux fonctionnaires).

CHAPITRE 1 6 — SERVICE SOCIAL *(suite)*

1 6 2 ***Autres interventions sociales***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir :

— les aides familiales,

— les dépenses d'accueil,

— l'assistance juridique,

— les colonies de vacances,

— les subventions aux scouts et guides,

— la subvention au secrétariat de l'association des parents d'élèves.

1 6 3 ***Centre de la petite enfance et autres crèches et garderies***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
3 000	5 000	3 500,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir la participation financière de l'OEDT aux frais de garde d'enfants de son personnel.

1 6 4 ***Indemnités scolaires complémentaires***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	20 000	18 500,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais scolaires extraordinaires compte tenu de l'absence d'une École européenne dans le lieu d'affectation.

CHAPITRE 1 7 — FRAIS DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION

1 7 0 ***Frais de réception et de représentation***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
4 500	7 500	10 000,—

Commentaires

Ce crédit couvre le remboursement des frais que les fonctionnaires habilités ont dû engager afin de s'acquitter d'obligations de représentation au nom de l'OEDT, dans l'intérêt du service et dans le cadre de l'activité.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 1 8 — STAGIAIRES

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce chapitre est destiné à couvrir les frais de prestation de stagiaires.

CHAPITRE 1 9 — PENSIONS ET ALLOCATIONS DE DÉPART

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce chapitre est destiné à couvrir les pensions et allocations de départ (article 1 9 0), les couvertures des risques de maladie (article 1 9 3), l'aide sociale aux bénéficiaires d'une pension communautaire (article 1 9 6) et les adaptations des pensions et des diverses allocations (article 1 9 9).

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 2

IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 2 0 — INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

CHAPITRE 2 1 — INFORMATIQUE

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
	CHAPITRE 2 0			
2 0 0	***Loyers***	p.m.	p.m.	0,—
2 0 1	***Assurances***	10 000	14 500	15 000,—
2 0 2	***Eau, gaz, électricité et chauffage***	29 800	29 800	38 000,—
2 0 3	***Nettoyage et entretien***	71 200	71 200	66 000,—
2 0 4	***Aménagement des locaux***	p.m.	p.m.	0,—
2 0 5	***Sécurité et surveillance des immeubles***	64 000	—	68 000,—
2 0 6	***Acquisition de biens immobiliers***	p.m.	p.m.	0,—
2 0 7	***Construction d'immeubles***	p.m.	p.m.	0,—
2 0 8	***Autres dépenses préliminaires à l'acquisition de biens immobiliers ou à la construction d'immeubles***	p.m.	p.m.	6 082,—
2 0 9	***Autres dépenses afférentes aux immeubles***	p.m.	p.m.	52 918,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 0	175 000	115 500	246 000,—
	CHAPITRE 2 1			
2 1 0	***Exploitation au centre informatique***	—	120 000	70 000,—
2 1 2	***Prestations de personnel d'exploitation informatique***	p.m.	p.m.	0,—
2 1 3	***Travaux d'exploitation informatique confiés à des tiers***	p.m.	p.m.	0,—
2 1 4	***Travaux d'analyse et de programmation, préanalyses et projets spéciaux confiés à des tiers***	p.m.	p.m.	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 1	p.m.	120 000	70 000,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
	CHAPITRE 2 2			
2 2 0	***Matériel et installations techniques***			
2 2 0 0	Premier équipement en matériel et installations techniques	44 500	5 000	0,—
2 2 0 1	Renouvellement de matériel et installations techniques	p.m.	p.m.	3 000,—
2 2 0 2	Location de matériel et installations techniques	p.m.	p.m.	0,—
2 2 0 3	Entretien, utilisation et réparation de matériel et installations techniques	p.m.	p.m.	0,—
2 2 0 4	Matériel bureautique	100 000	218 000	170 000,—
	Total de l'article 2 2 0	144 500	223 000	173 000,—
2 2 1	***Mobilier***			
2 2 1 0	Premier équipement en mobilier	5 000	500	68 450,—
2 2 1 1	Renouvellement de mobilier	p.m.	p.m.	0,—
2 2 1 2	Location de mobilier	p.m.	p.m.	0,—
2 2 1 3	Entretien, utilisation et réparation de mobilier	3 000	1 500	1 550,—
	Total de l'article 2 2 1	8 000	2 000	70 000,—
2 2 3	***Matériel de transport***			
2 2 3 0	Premier équipement en matériel de transport	p.m.	p.m.	0,—
2 2 3 1	Renouvellement de matériel de transport	25 000	p.m.	0,—
2 2 3 2	Location de matériel de transport, entretien, exploitation et réparation	12 500	11 000	15 000,—
	Total de l'article 2 2 3	37 500	11 000	15 000,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
2 2 5	***Dépenses de documentation et de bibliothèque***			
2 2 5 0	Fonds de bibliothèque, achat de livres	20 000	10 000	10 000,—
2 2 5 1	Équipements spéciaux de bibliothèque, de documentation et de reproduction	5 000	5 100	5 000,—
2 2 5 2	Abonnement aux journaux et périodiques	25 000	24 900	25 000,—
2 2 5 3	Abonnement aux agences de presse	10 000	10 000	10 000,—
2 2 5 4	Frais de reliure et de conservation des ouvrages de bibliothèque	p.m.	p.m.	0,—
2 2 5 5	Abonnements aux services d'information rapide sur écran	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 2 2 5	60 000	50 000	50 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 2	250 000	286 000	308 000,—
	CHAPITRE 2 3			
2 3 0	***Papeterie et fournitures de bureau***	70 000	65 000	85 000,—
2 3 2	***Charges financières***			
2 3 2 0	Frais bancaires	30 000	23 000	16 000,—
2 3 2 9	Autres frais financiers	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 2 3 2	30 000	23 000	16 000,—
2 3 3	***Frais de contentieux***	p.m.	p.m.	0,—
2 3 4	***Dommages et intérêts***	p.m.	p.m.	0,—
2 3 5	***Autres dépenses de fonctionnement***			
2 3 5 0	Assurances diverses	6 500	7 500	7 500,—
2 3 5 1	Tenues de service et vêtements de travail	1 500	1 500	2 500,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT *(suite)*

CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

CHAPITRE 2 5 — RÉUNIONS STATUTAIRES

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
2 3 5	*(suite)*			
2 3 5 2	Frais divers de réunions internes	5 000	5 000	5 000,—
2 3 5 3	Travaux de manutention et déménagement de services	p.m.	p.m.	0,—
2 3 5 9	Autres dépenses de fonctionnement	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 2 3 5	13 000	14 000	15 000,—
2 3 9	***Prestations entre institutions***			
2 3 9 1	Travaux d'interprétariat	p.m.	p.m.	0,—
2 3 9 2	Travaux de traduction	p.m.	p.m.	65 000,—
2 3 9 3	Travaux d'édition	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 2 3 9	p.m.	p.m.	65 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 3	113 000	102 000	181 000,—
	CHAPITRE 2 4			
2 4 0	***Affranchissement de correspondance et frais de port***	25 000	19 500	21 000,—
2 4 1	***Téléphone, télégraphe, télex, télévision***	102 000	87 000	129 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 4	127 000	106 500	150 000,—
	CHAPITRE 2 5			
2 5 0	***Réunions statutaires***	170 000	185 000	290 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 2 5	170 000	185 000	290 000,—
	Total du titre 2	**835 000**	**915 000**	**1 245 000,—**

TITRE 2

IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 2 0 — INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

2 0 0 ***Loyers***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les loyers relatifs aux immeubles ou parties d'immeubles occupés par l'OEDT.

2 0 1 ***Assurances***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
10 000	14 500	15 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les primes de polices d'assurances afférentes aux immeubles ou parties d'immeubles occupés par l'OEDT.

2 0 2 ***Eau, gaz, électricité et chauffage***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
29 800	29 800	38 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de consommation d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage.

2 0 3 ***Nettoyage et entretien***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
71 200	71 200	66 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de nettoyage, entre autres, des locaux (nettoyages périodiques, achats des produits d'entretien, lavages, blanchissages, nettoyages à sec, etc.). Il comprend également les coûts d'entretien des équipements et des installations techniques (ascenseurs, chauffage central, système de conditionnement d'air, etc.).

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 0 — INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 0 4 Aménagement des locaux

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir l'achat de matériel et l'exécution de travaux d'aménagement et de réparation, tels que : modifications de cloisonnement dans les immeubles, économies d'énergie, sanitaire, serrurerie, rafraîchissement des locaux (moquette, peinture, etc.), menuiserie, maçonnerie, etc.

2 0 5 Sécurité et surveillance des immeubles

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
64 000	—	68 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les diverses dépenses relatives à la sécurité des personnes, des immeubles et des biens, notamment les contrats de surveillance du bâtiment, l'achat, la location et l'entretien du matériel de lutte contre l'incendie, le renouvellement de l'équipement des fonctionnaires et autres agents pompiers volontaires et équipiers de première intervention, et les frais de contrôles légaux.

2 0 6 Acquisition de biens immobiliers

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les frais d'acquisition de biens immobiliers.

2 0 7 Construction d'immeubles

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les frais de construction d'immeubles.

2 0 8 Autres dépenses préliminaires à l'acquisition de biens immobiliers ou à la construction d'immeubles

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	6 082,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les frais d'études préparatoires à la construction de l'immeuble à ériger pour l'OEDT. Cette étude est destinée à prévoir les besoins de l'OEDT sur le plan tant des espaces que des exigences techniques (réseau, sécurité, etc.). Elle sera conduite par un architecte sous contrat.

CHAPITRE 2 0 — INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 0 9 ***Autres dépenses afférentes aux immeubles***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	52 918,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les dépenses d'immeubles non spécialement prévues aux autres articles du chapitre 2 0, tels les frais de gérance autres que consommations (eau, gaz, électricité), entretiens et assurances, notamment pour les immeubles à multilocation, les frais liés à l'établissement d'état des lieux, les taxes communales et les frais accessoires.

CHAPITRE 2 1 — INFORMATIQUE

2 1 0 ***Exploitation au centre informatique***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
—	120 000	70 000,—

2 1 2 ***Prestations de personnel d'exploitation informatique***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

2 1 3 ***Travaux d'exploitation informatique confiés à des tiers***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

2 1 4 ***Travaux d'analyse et de programmation, préanalyses et projets spéciaux confiés à des tiers***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES

2 2 0 ***Matériel et installations techniques***

2 2 0 0 Premier équipement en matériel et installations techniques

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
44 500	5 000	0,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le premier équipement en matériel pour le stockage de la documentation et des archives et la gestion du courrier.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 2 0 *(suite)*

2 2 0 1 Renouvellement de matériel et installations techniques

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	3 000,—

Commentaires

L'achat de matériel et d'installations sur ce poste est conditionné par le déclassement, suivant les procédures établies, du matériel et des installations qu'il remplace.

2 2 0 2 Location de matériel et installations techniques

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les frais de location de télécopieurs, de machines à photocopier et d'installations techniques diverses.

2 2 0 3 Entretien, utilisation et réparation de matériel et installations techniques

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les frais d'entretien et de réparation des équipements.

2 2 0 4 Matériel bureautique

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
100 000	218 000	170 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'acquisition, la location et la maintenance de tous les équipements liés à la bureautique :

— machines à écrire,

— ordinateurs personnels, y compris logiciels bureautiques.

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 2 1 Mobilier

2 2 1 0 Premier équipement en mobilier

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
5 000	500	68 450,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les premiers besoins en mobilier.

2 2 1 1 Renouvellement de mobilier

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné au remplacement du mobilier déclassé ou irréparable.

2 2 1 2 Location de mobilier

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à la location occasionnelle de mobilier.

2 2 1 3 Entretien, utilisation et réparation de mobilier

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
3 000	1 500	1 550,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à l'entretien et aux réparations de mobilier.

2 2 3 Matériel de transport

2 2 3 0 Premier équipement en matériel de transport

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à l'achat d'un véhicule hors TVA pour les besoins de l'OEDT.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 2 3 *(suite)*

2 2 3 1 Renouvellement de matériel de transport

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
25 000	p.m.	0,—

2 2 3 2 Location de matériel de transport, entretien, exploitation et réparation

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
12 500	11 000	15 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné au renouvellement de matériel de transport, aux dépenses de location occasionnelles de ce type de matériel, aux remboursements des frais de taxi et à toutes les dépenses liées à l'utilisation de matériel de transport : assurances, carburant, pièces de rechange et factures de réparation.

2 2 5 Dépenses de documentation et de bibliothèque

2 2 5 0 Fonds de bibliothèque, achat de livres

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
20 000	10 000	10 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à l'achat de monographies spécialisées, d'annuaires, de répertoires, de dictionnaires, etc.

2 2 5 1 Équipements spéciaux de bibliothèque, de documentation et de reproduction

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
5 000	5 100	5 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à l'achat de matériels spéciaux de documentation et de reproduction pour le centre de documentation.

2 2 5 2 Abonnement aux journaux et périodiques

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
25 000	24 900	25 000,—

Commentaires

Il s'agit, toute proportion gardée, d'une estimation basée sur la consommation courante des institutions, tout en prenant en compte les besoins propres de l'OEDT.

CHAPITRE 2 2 — BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES *(suite)*

2 2 5 *(suite)*

2 2 5 3 Abonnement aux agences de presse

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
10 000	10 000	10 000,—

Commentaires

Il s'agit, toute proportion gardée, d'une estimation basée sur les besoins courants des institutions tout en prenant en compte les spécifications des besoins de l'OEDT.

2 2 5 4 Frais de reliure et de conservation des ouvrages de bibliothèque

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné aux frais de reliure et autres frais de conservation pour éviter la détérioration des ouvrages de la bibliothèque.

2 2 5 5 Abonnements aux services d'information rapide sur écran

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Il s'agit, toute proportion gardée, d'une estimation basée sur les besoins courants des institutions tout en prenant en compte les spécifications des besoins de l'OEDT.

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT

2 3 0 ***Papeterie et fournitures de bureau***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
70 000	65 000	85 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'achat de papier, d'enveloppes, de fournitures de bureau et de produits pour l'atelier de reproduction.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT *(suite)*

2 3 2 Charges financières

2 3 2 0 Frais bancaires

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
30 000	23 000	16 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais bancaires et les frais de connexion au réseau de télécommunication interbancaire.

2 3 2 9 Autres frais financiers

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

2 3 3 Frais de contentieux

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les dépenses résultant de précontentieux et du recours à l'assistance d'avocats ou autres experts en qualité de conseils.

2 3 4 Dommages et intérêts

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les dépenses à prendre en charge par l'OEDT au titre de dommages et intérêts ainsi que celles résultant de la mise en jeu de sa responsabilité civile.

2 3 5 Autres dépenses de fonctionnement

2 3 5 0 Assurances diverses

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
6 500	7 500	7 500,—

Commentaires

Ce crédit couvre notamment les assurances tous risques, vols, accidents, responsabilité civile, responsabilité pécuniaire des comptables et régisseurs d'avances, transports de valeurs, personnel des économats et restaurants.

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT *(suite)*

2 3 5 *(suite)*

2 3 5 1 Tenues de service et vêtements de travail

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
1 500	1 500	2 500,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'achat des tenues de service pour les chauffeurs et les huissiers.

2 3 5 2 Frais divers de réunions internes

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
5 000	5 000	5 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses pour rafraîchissements et collations lors des réunions internes.

2 3 5 3 Travaux de manutention et déménagement de services

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les frais de déménagement de services et la manutention générale du matériel, du mobilier et des fournitures de bureau.

2 3 5 9 Autres dépenses de fonctionnement

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Sont imputées à ce poste les dépenses de fonctionnement non spécialement prévues aux autres postes de cet article, notamment les droits d'inscription aux conférences et de participation à des associations professionnelles et scientifiques.

2 3 9 ***Prestations entre institutions***

2 3 9 1 Travaux d'interprétariat

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir des prestations d'interprétariat qui lui seront facturées par les institutions, en particulier la Commission.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 2 3 — DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT *(suite)*

2 3 9 *(suite)*

2 3 9 2 Travaux de traduction

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	65 000,—

Commentaires

Ce crédit est destine à couvrir des travaux de traduction, y compris de dactylographie, pour les besoins de l'OEDT.

2 3 9 3 Travaux d'édition

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les frais des publications encourus par l'OEDT pour les travaux de préparation, de toilettage et de relecture d'épreuves d'imprimerie.

CHAPITRE 2 4 — AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

2 4 0 ***Affranchissement de correspondance et frais de port***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
25 000	19 500	21 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'affranchissement et de port de la correspondance ordinaire, des rapports et des publications, les frais d'envoi des colis postaux et autres effectué par air, mer et terre ainsi que par le courrier interne de l'Observatoire.

2 4 1 ***Téléphone, télégraphe, télex, télévision***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
102 000	87 000	129 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'abonnements et de communications téléphoniques (communications de service uniquement, car les communications privées sont facturées), de télécopieur, de téléconférences, de transmission de données, ainsi que les achats d'annuaires.

CHAPITRE 2 5 — RÉUNIONS STATUTAIRES

Commentaires

Ce chapitre est destiné à couvrir les frais de voyage, de séjour et de dépenses accessoires des experts et autres personnes, notamment les membres du conseil d'administration, du comité scientifique et du réseau Reitox, convoqués pour participer aux commissions et groupes d'études et de travail.

CHAPITRE 2 5 — RÉUNIONS STATUTAIRES *(suite)*

Ce chapitre couvre également les frais annexes à la tenue des réunions, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par l'infrastructure existante.

2 5 0 ***Réunions statutaires***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
170 000	185 000	290 000,—

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 3

DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE PAR L'INSTITUTION DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

CHAPITRE 3 0 — FRAIS DE RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

CHAPITRE 3 1 — ÉTUDES, ENQUÊTES ET CONSULTATIONS

CHAPITRE 3 4 — PUBLICATIONS

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
	CHAPITRE 3 0			
3 0 1	***Réunions et convocations en général***	235 000	350 000	341 845,—
	TOTAL DU CHAPITRE 3 0	235 000	350 000	341 845,—
	CHAPITRE 3 1			
3 1 1	***Consultations, études et enquêtes de caractère limité***	470 000	735 000	772 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 3 1	470 000	735 000	772 000,—
	CHAPITRE 3 4			
3 4 0	***Journal officiel***	p.m.	p.m.	0,—
3 4 1	***Publications***			
3 4 1 0	Publications de caractère général	450 000	355 000	719 000,—
3 4 1 2	Dépenses de vulgarisation et de promotion des publications	30 000	55 000	94 000,—
3 4 1 3	Traduction de publications	245 000	330 000	155 000,—
	Total de l'article 3 4 1	725 000	740 000	968 000,—

CHAPITRE 3 4 — PUBLICATIONS *(suite)*

CHAPITRE 3 5 — SUPPORT AU RÉSEAU EUROPÉEN DES CENTRES D'OBSERVATION DES DROGUES ET TOXICOMANIES (REITOX)

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
3 4 3	***Publications électroniques***			
3 4 3 0	Diffusion de bases de données	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 3 4 3	p.m.	p.m.	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 3 4	725 000	740 000	968 000,—
	CHAPITRE 3 5			
3 5 1	***Support direct aux points focaux nationaux — Établissement d'un réseau d'échange télématique dans le cadre du programme IDA***			
3 5 1 0	Support direct aux points focaux nationaux	1 720 000	1 790 000	1 210 000,—
3 5 1 1	Établissement d'un réseau d'échange télématique dans le contexte du programme IDA	p.m.	p.m.	0,—
	Total de l'article 3 5 1	1 720 000	1 790 000	1 210 000,—
	TOTAL DU CHAPITRE 3 5	1 720 000	1 790 000	1 210 000,—
	Total du titre 3	**3 150 000**	**3 615 000**	**3 291 845,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 3

DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE PAR L'INSTITUTION DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

CHAPITRE 3 0 — FRAIS DE RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

3 0 1 ***Réunions et convocations en général***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
235 000	350 000	341 845,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les frais de convocation et de participation à des réunions non institutionnelles.

CHAPITRE 3 1 — ÉTUDES, ENQUÊTES ET CONSULTATIONS

3 1 1 ***Consultations, études et enquêtes de caractère limité***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
470 000	735 000	772 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'études spécialisées, confiées par contrat à des experts ou des consultants, dans la mesure où le personnel dont dispose l'OEDT ne lui permet pas de les effectuer directement.

CHAPITRE 3 4 — PUBLICATIONS

3 4 0 ***Journal officiel***

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Cet article est destiné à couvrir les frais de publication dans le *Journal officiel des Communautés européennes*.

3 4 1 ***Publications***

3 4 1 0 Publications de caractère général

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
450 000	355 000	719 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir en particulier :

— les publications prévues par les traités ou les règlements du Conseil,

— les périodiques, les publications institutionnelles et de référence,

CHAPITRE 3 4 — PUBLICATIONS *(suite)*

3 4 1 *(suite)*

3 4 1 0 *(suite)*

— les brochures et publications relatives à la diffusion des connaissances techniques et scientifiques.

3 4 1 2 Dépenses de vulgarisation et de promotion des publications

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
30 000	55 000	94 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir l'ensemble des dépenses relatives à la promotion de l'OEDT pour en faire connaître les activités auprès de la communauté scientifique et des pouvoirs publics concernés.

3 4 1 3 Traduction de publications

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
245 000	330 000	155 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à payer les frais de traduction des publications de l'OEDT.

3 4 3 ***Publications électroniques***

3 4 3 0 Diffusion de bases de données

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

CHAPITRE 3 5 — SUPPORT AU RÉSEAU EUROPÉEN DES CENTRES D'OBSERVATION DES DROGUES ET TOXICOMANIES (REITOX)

Commentaires

Ce chapitre est destiné à couvrir les frais d'établissement du réseau Reitox, conformément à l'article 3 du règlement portant création de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies.

3 5 1 ***Support direct aux points focaux nationaux — Établissement d'un réseau d'échange télématique dans le cadre du programme IDA***

3 5 1 0 Support direct aux points focaux nationaux

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
1 720 000	1 790 000	1 210 000,—

Commentaires

Ce crédit est destiné à couvrir le support direct aux points focaux nationaux du réseau Reitox.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

CHAPITRE 3 5 — SUPPORT AU RÉSEAU EUROPÉEN DES CENTRES D'OBSERVATION DES DROGUES ET TOXICOMANIES (REITOX) *(suite)*

3 5 1 *(suite)*

3 5 1 1 Établissement d'un réseau d'échange télématique dans le contexte du programme IDA

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Ce poste est destiné à couvrir les frais d'établissement d'un réseau d'échange télématique dans le contexte du programme IDA.

TITRE 4

AUTRES SUBVENTIONS

CHAPITRE 4 1 — PHARE

CHAPITRE 4 2 — SUBVENTION DE LA DG XII

CHAPITRE 4 3 — AUTRES SUBVENTIONS

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
	CHAPITRE 4 1	p.m.	—	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 4 1	p.m.	—	0,—
	CHAPITRE 4 2	p.m.	255 600	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 4 2	p.m.	255 600	0,—
	CHAPITRE 4 3	p.m.	—	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 4 3	p.m.	—	0,—
	Total du titre 4	**p.m.**	**255 600**	**0,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 4

AUTRES SUBVENTIONS

CHAPITRE 4 1 — PHARE

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	—	0,—

CHAPITRE 4 2 — SUBVENTION DE LA DG XII

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	255 600	0,—

CHAPITRE 4 3 — AUTRES SUBVENTIONS

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	—	0,—

TITRE 10

AUTRES DÉPENSES

CHAPITRE 10 1 — AUTRES DÉPENSES

Article Poste	Intitulé	Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
	CHAPITRE 10 1	p.m.	p.m.	0,—
	TOTAL DU CHAPITRE 10 1	p.m.	p.m.	0,—
	Total du titre 10	**p.m.**	**p.m.**	**0,—**
	TOTAL GÉNÉRAL	**8 050 000**	**8 445 600**	**7 691 845,—**

OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

TITRE 10

AUTRES DÉPENSES

CHAPITRE 10 1 — AUTRES DÉPENSES

Crédits 2000	Crédits 1999	Exécution 1998
p.m.	p.m.	0,—

Commentaires

Réserve destinée à couvrir des dépenses imprévues survenant pendant l'exécution du budget.

Tableau des effectifs pour 2000

Catégories et grades	1999 ([1])	2000 ([1])
A 2	1	1
A 3	—	3
A 4/A 5	7	6
A 6/A 7/A 8	18	19
Total	26	29
B	11	11
Total	11	11
C	8	8
Total	8	8
D	—	—
Total	—	—
Total général	**45**	**48**

([1]) Y compris 2 postes permanents de catégorie A et 2 postes permanents de catégorie B.